

Home > Anthologie des Clés des Paradis, Mukhtârât Min Mafâtîh al-Jinân > Livre 2: Actes culturels et Prières Pendant certains mois augustes: Moharram, Safar, Rajab, Cha'bân, Ramadhân > Le mois de Rajab > Le jour du 27 Rajab

Les mérites du mois de Rajab

Le mois de Rajab avec les mois de Cha'abân et de Ramadhân constitue les mois les plus honorés en Islam. En effet le Prophète (P) dit: «Le mois de Rajab est le mois béni d'Allah. Aucun mois n'en est l'égal quant à ses mérites est à son caractère sacré. Sachez que le le mois de Rajab est le mois d'Allah, tout comme le mois de Ch'abân est mon mois et celui de Ramadhân est le mois de ma Umma... Sachez aussi que celui qui jeûne un jour de Rajab aura obligatoirement l'agrément d'Allah, écartera de lui la Colère d'Allah, et l'une des portes de l'Enfer lui sera fermée.

Selon l'Imam Mûssâ Ibn Ja'far (p): «Quiconque jeûne un jour du mois de Rajab, l'Enfer s'éloignera de lui la distance d'un an et celui qui en jeûne trois jours, l'entrée au Paradis lui sera obligatoire ». Il (p) dit aussi: «Rajab est l'un des fleuves du Paradis. C'est un fleuve plus blanc que le lait et plus doux que le miel. Quiconque jeûne un jour du mois de Rajab, Allah – Il est Puissant et Sublime – l'abreuvera de ce fleuve».

Selon l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p), le Prophète (P) dit: «Rajab est le mois d'istighfâr (demande de Pardon à Allah) pour ma Umma. Multipliez-y donc l'istighfâr, car Allah est Pardonneur et Très-Miséricordieux. Et le mois de Rajab est appelé Rajab al-açâb (le verseur ou le déverseur), parce que la Miséricorde y est déversée sur ma Umma à flot. Multipliez-y donc la récitation de la formule: «Astagh-fir-ullâha wa atûbu ilayhi» (J'implore le pardon à Allah et je me repens auprès de Lui».

Sâlim, un compagnon de l'Imam al-Sâdiq (p) témoigne: «Un jour je suis allé chez l'Imam al-Sâdiq (p), alors qu'il ne restait que quelques jours du mois de Rajab. L'Imam (p) m'a regardé et m'a dit: «O Sâlim! As-tu jeûné quelques jours de ce mois ? » «Non, par Allah, o fils du Messenger d'Allah », lui ai-je répondu. «Tu as donc manqué une telle récompense spirituelle que Seul Allah – Le Puissant et le Sublime – en connaît la valeur! Car c'est un mois qu'Allah a valorisé et dont Il a amplifié le caractère sacré. Il a rendu obligatoire l'obtention de Sa Grâce pour ceux qui y jeûnent» m'a-t-il dit. «Je lui ai demandé alors: «O fils du Messenger d'Allah! Et si je jeûne les jours restants, obtiendrais-je la récompense décernée à ceux qui y jeûnent ? »

L'Imam (p) dit: «O Salim! Sache que celui qui jeûne un jour de la fin de ce mois, sera à l'abri des

tourments de l'agonie et des tortures de la tombe. Celui qui jeûne deux jours de la fin de ce mois, il obtiendra un laissez passer sur la Çirât (la Voie qui mène u Paradis). Celui qui jeûne trois jours de la fin de ce mois sera à l'abri des terribles épreuves du Jour de la Grande Terreur et obtiendra un relevé d'innocence de l'Enfer. »

Le jeûne pendant ce mois commande beaucoup d'autres récompenses spirituelles. Celui qui ne peut pour une raison ou une autre jeûner pendant ce mois, qu'il récite chaque jour 100 fois le tasbîh (Glorification d'Allah) suivant pour obtenir la récompense décernée au jeûne:

« Subhân-al-Ilâh-il-Jalîl! Subhâna man lâ yanbaghî-t-tasbîhu illâ lahu! Subhân-al-a'azz-il-akram! Subhân man labis-al-'izza wa Huwa lahû ahlun »

سُبْحَانَ اللَّهِ الْجَلِيلِ سُبْحَانَ مَنْ لَا يَنْبَغِي التَّسْبِيحُ إِلَّا لَهُ سُبْحَانَ الْأَعَزِّ الْأَكْرَمِ
سُبْحَانَ مَنْ لَبِسَ الْعِزَّ وَهُوَ لَهُ أَهْلٌ

(Gloire à Allah, le Majestueux! Gloire à Celui en dehors Duquel personne n'a le droit à la glorification! Gloire à Allah le Plus-Puissant, le Plus-Noble! Gloire à Celui Qui se revêt de la Puissance dont Il est tout à fait Digne!)

Les a'mâl (les actes cultuels) du mois de Rajab

Ils sont de deux catégories:

- 1- Les actes cultuels communs que l'on accomplit pendant tous les jours du mois et non à des occasions ou anniversaires précis.
- 2- Les actes (a'mâl) à accomplir pendant des jours précis du mois

1-Les actes cultuels communs à tous les jours de Rajab

a- Réciter tous les jours du mois le du'â' suivant que l'Imam Zayn al-Âbidîn (p) a récité pendant sa rétention au mois de Rajab:

« Ya man yamliku hawâ'ij-as-sâ'ilîn-a, wa ya'lamu dhamîr-aç-çâmitîna, likulli mas'alatin minka sam'un hâdhirun wa jawâbun 'atîdun. Allâhumma mawâ'iduk-aç-çâdiqatu wa ayâdik-al-fâdhilatu wa rahmatuk-al-wâsi'atu, fa-as'aluka an tuçallî 'alâ Muhammadin wa Âle Muhammadin wa an taq-dhî hawâ'ijî lid-dunyâ wa-l-âkhirati innaka 'alâ kulli chay'in qadîr »

يَا مَنْ يَمْلِكُ حَوَائِجَ السَّائِلِينَ وَيَعْلَمُ ضَمِيرَ الصَّامِتِينَ لِكُلِّ مَسْئَلَةٍ مِنْكَ سَمْعٌ
 حَاضِرٌ وَجَوَابٌ عَتِيدٌ اَللّٰهُمَّ وَمَوَاعِيدُكَ الصَّادِقَةُ وَايَادُكَ الْفَاضِلَةُ وَرَحْمَتُكَ
 الْوَاسِعَةُ فَاسْئَلُكَ اَنْ تُصَلِّيَ عَلٰى مُحَمَّدٍ وَآلِ مُحَمَّدٍ وَاَنْ تَقْضِيَ حَوَائِجِي لِلدُّنْيَا
 وَالْآخِرَةِ اِنَّكَ عَلٰى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ.

(O Toi Qui disposes des besoins des solliciteurs et Qui sais ce qui se passe dans le for intérieur des gens silencieux, Tu as pour chaque demande une ouïe attentive et une réponse toute prête! O mon Dieu, Tes Promesses sont véridiques, Tes Mains généreuses et Ta Miséricorde est large! Je Te demande donc de prier sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, et de satisfaire mes besoins de ce monde et de l'autre monde. Tu as certes un Pouvoir sur toute chose)

b- Réciter le du'â' suivant que l'Imam al-Sâdiq (p) récitait chaque jour de Rajab:

« Khâb-al-wâfidûna 'alâ ghayrika wa khasir-al-muta'arridhûna illâ laka, wa dhâ'a-l-mulimmûna illâ bika, wa ajdab-al-muntajji'ûna illâ man-intaja'a fadhluka. Bâbuka maftûhun li-r-râghibîna wa khayruka mab-thûlun li-t-tâlibîna, wa fadhluka mubâhun li-l-âmilîna, wa rizquka mabsûtun li-man 'açâka, wa hilmuka mu'taridhun li-man nâwâka. 'Âdatuk-al-ihsânu ilâ-l-musi'îna, wa sabîluk-al-ibqâ'i 'alâ-l-mu'tadîna. Allâhumma fa-hdinî hudâ-l-muhtadîna, wa-rzuqnî-jtihâd-al-mujtahidîna, wa lâ taj'alnî min-al-ghâfilîn-al-mub'adîn-a, wa-gh-fir lî yawm-ad-dîn-i »

خَابَ الْوَافِدُونَ عَلَى غَيْرِكَ وَخَسِرَ الْمُتَعَرِّضُونَ إِلَّا لَكَ وَضَاعَ الْمَلْمُونُ إِلَّا بِكَ
 وَأَجْدَبَ الْمُتَنْجِعُونَ إِلَّا مَنْ انْتَجَعَ فَضْلَكَ بِأَبْكَ مَفْتُوحٌ لِلرَّاغِبِينَ وَخَيْرُكَ مَبْدُولٌ
 لِلطَّاعِينَ وَفَضْلُكَ مُبَاحٌ لِلْسَّائِلِينَ وَنَيْلُكَ مُتَاحٌ لِلْمَلِمِينَ وَرِزْقُكَ مَبْسُوطٌ لِمَنْ
 عَصَاكَ وَحِلْمُكَ مُعْتَرَضٌ لِمَنْ نَاوَاكَ عَادَتُكَ الْإِحْسَانُ إِلَى الْمُسِيئِينَ وَسَبِيلُكَ
 الْإِبْقَاءُ عَلَى الْمُعْتَدِينَ اَللّٰهُمَّ فَاهْدِنِي هُدَى الْمُهْتَدِينَ وَارْزُقْنِي اجْتِهَادَ الْمُجْتَهِدِينَ
 وَلَا تَجْعَلْنِي مِنَ الْغَافِلِينَ الْمُبْعَدِينَ وَاغْفِرْ لِي يَوْمَ الدِّينِ.

(Seront déçus ceux qui se rendent chez quelqu'un d'autre que Toi, perdants ceux qui sollicitent la bienfaisance de quelqu'un d'autre que Toi, égarés ceux qui se dirigent vers quelqu'un d'autre que Toi, reviendront bredouilles ceux qui recherchent des faveurs, en dehors de Toi. Ta porte est ouverte à ceux qui désirent quelque chose, Ton bienfait est généreusement offert aux solliciteurs, Ta faveur est à la disposition de ceux qui espèrent (l'obtenir), La subsistance (dont Tu es le pourvoyeur) est offerte (même) à ceux qui Te désobéissent, Ta clémence est Ta réaction à ceux qui se montrent hostiles envers Toi. Ton habitude est la bienfaisance envers ceux qui font le mal, et Ta voie est de T'apitoyer sur les transgresseurs. O mon Dieu! Guide-moi donc de la guidance de ceux qui sont bien-guidés,

accorde-moi le savoir des mujtahids (juristes), ne fais pas que je sois au nombre des oublieux et profanes, et pardonne-moi le Jour de la Religion)

■ L'Imam al-Sâdiq (p) a recommandé la récitation du du'â' suivant pendant tous les jours du mois de Rajab:

« Allâhumma innî as'aluka çabr-al-châkirîna laka, wa 'amal al-khâ'ifîna minka, wa yaqîn-al-'âbidîna laka. Allâhumma anta-l-'Aliyy-ul-'Adhîmu, wa anâ 'abduka-l-bâ'is-ul-faqîru, Anta-l-Ghaniyy-ul-Hamîdu wa anâ-'abdu-l-thalîlu. Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa Âlihi wa-mnun bi-ghinâka 'alâ faqrî, wa bi-hilmika 'alâ jahli, wa bi-Quwwatika 'alâ dhu'fî, Yâ Qawwiyyu Ya 'azîzû. Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa Âlihi-l-Awçiyâ'-il-mardhiyyina, wa-kfini mâ ahammani min amr-id-duniyâ wa-l-âkhirati, Yâ Arham-ar-Râhimîn-a »

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ صَبْرَ الشَّاكِرِينَ لَكَ وَعَمَلَ الْخَائِفِينَ مِنْكَ وَيَقِينَ الْعَابِدِينَ لَكَ
اللَّهُمَّ أَنْتَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ وَأَنَا عَبْدُكَ الْبَائِسُ الْفَقِيرُ أَنْتَ الْغَنِيُّ الْحَمِيدُ وَأَنَا الْعَبْدُ
الذَّلِيلُ اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَأَمْنُنْ بَعْنَاكَ عَلَى فَقْرِي وَبِحِلْمِكَ عَلَى جَهْلِي
وَبِقُوَّتِكَ عَلَى ضَعْفِي يَا قَوِي يَا عَزِيزُ اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَآلِهِ الْأَوْصِيَاءِ
الْمَرْضِيِّينَ وَاكْفِنِي مَا أَهْمَنِي مِنْ أَمْرِ الدُّنْيَا وَالْآخِرَةِ يَا أَرْحَمَ الرَّاحِمِينَ.

(O mon Dieu! Je Te demande de m'armer de la patience des reconnaissants, de me faire accomplir les actes de ceux qui Te craignent, de m'inspirer la certitude de Tes vrais adorateurs! O mon Dieu! Tu es le Très-Haut, l'Immense, et je suis Ton serviteur misérable et pauvre! Tu es l'Auto-suffisant, le Didne-de-Louanges, et je suis le serviteur humilié! O mon Dieu. Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, et comble par Ton Auto-suffisance ma pauvreté, couvre par Ta Clémence mon ignorance, et par Ta Force ma faiblesse, O Fort, O Puissant! O mon Dieu! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille, les Héritiers-prédéterminés et agréés, et dissipe mes soucis relatifs aux affaires de ce monde et de l'autre monde! Tu es certes le plus Miséricordieux des miséricordieux! »

■ Sayyid Ibn Tâwûs, rapporte le témoignage suivant de Muhammad Ibn Thakwân, surnommé al-Sajjâd (le Prosternateur), à force de ses longues et fréquentes prosternations, pendant lesquelles il pleurait tellement qu'il était devenu aveugle: « J'ai dit à l'Imam al-Sâdiq (p): « Que je te sois sacrifié! Nous sommes au mois de Rajab. Apprends-moi-y un du'â' qui me soit utile auprès d'Allah ». L'Imam (p) m'a dicté le du'â' suivant et m'a recommandé de le réciter chaque jour du mois de Rajab, matin et soir, après les prières, jours et nuits:

«Bism-illâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm. Yâ Man arjûhu bi-kulli khayr-in, wa âmanu sakh-tahu 'inda kulli charr-in! Yâ Man yu'tî-l-kathîra bi-l-qalîl-i! Yâ Man yu'tî man sa'alahu! Yâ Man yu'tî man lam yasa'alahu wa man lam ya'rif-hu tahannunan Minhu wa Rahmatan! I'tinî bi-mas'alatî lyyâka jamî'a

khayr-id-dunyâ wa jamî'a khayr-il-âkhirati, wa-çrif 'annî bi-mas'alatî lyyâka jamî'a charr-id-dunyâ wa charr-il-âkhirati, fa-innahu ghayru manqûçin mâ a'tayta, wa zidnî min Fadhlika Yâ Karîm-u!»

يَا مَنْ أَرْجُوهُ لِكُلِّ خَيْرٍ وَأَمِنْ سَخَطِهِ عِنْدَ كُلِّ شَرٍّ يَا مَنْ يُعْطِي الْكَثِيرَ بِالْقَلِيلِ يَا
مَنْ يُعْطِي مَنْ سَأَلَهُ يَا مَنْ يُعْطِي مَنْ لَمْ يَسْأَلْهُ وَمَنْ لَمْ يَعْرِفْهُ تَحَنُّنًا مِنْهُ وَرَحْمَةً
أَعْطِنِي بِمَسْأَلَتِي إِيَّاكَ جَمِيعَ خَيْرِ الدُّنْيَا وَجَمِيعَ خَيْرِ الْآخِرَةِ وَأَصْرِفْ عَنِّي
بِمَسْأَلَتِي إِيَّاكَ جَمِيعَ شَرِّ الدُّنْيَا وَشَرِّ الْآخِرَةِ فَإِنَّهُ غَيْرُ مَنقُوصٍ مَا أَعْطَيْتَ وَزِدْنِي
مِنْ فَضْلِكَ يَا كَرِيمٌ.

(Au Nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. O (Toi) Celui en Qui je palce mon espoir pour chaque bien et dont la Colère m'épargne chaque fois que je ferais un mal! O (Toi) Celui qui donne beaucoup pour le peu (de bien) qu'on fasse! O (Toi) Celui qui donne, par Tendresse et par Miséricorde, à celui qui Le sollicite et qui donne également et à celui qui ne Le sollicite pas ni ne Le connaît. Donne-moi donc, suite à la prière de demande que je formule à Ton Intention, tout le bien de ce monde et de l'autre monde, et écarte de moi, suite à la prière de demande que je formule à Ton Intention, tout le mal de ce monde et de l'autre monde! Car il n'est jamais incomplet ce que Tu donnes! Et augmente ma part dans Ta Grâce, O Généreux!)

■ Selon le Prophète (P): «Quiconque dit au mois de Rajab l'invocation suivante 100 fois et offre une aumône après, Allah lui accorde Son Pardon et Sa Miséricorde ; et quiconque la récite 400 fois, Allah inscrit à son crédit la récompense prescrite pour mille martyrs:

«Astagh-fir-ullâh-al-lathî lâ llâha illâ Huwa, Wahdahu lâ charîka Lahu wa atûbu llayh-i »

أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ وَأَتُوبُ إِلَيْهِ

(Je demande pardon à Allah – en dehors de Qui il n'y a pas d'autre divinité, et Qui est Unique et sans associé – et je me repens auprès de Lui!)

■ On rapporte que quiconque récite la sourate al-Ikhlâç (chap 112) 100 fois le vendredi du mois de Rajab, aura pour lui le Jour de la Résurrection une lumière qui l'attire vers le Paradis .

■ Selon le Prohète (P) il est hautement recommandé d'accomplir le vendredi du mois de Rajab 4 rak'ah de prière entre la Prière de Midi (çalât al-Dhuhr) et celle de l'après-midi (çalât al-'Açr), et de réciter dans chaque rak'ah 1 fois sourate al-Hamd (al-Fâtihah), 7 fois Äyat al-Kursî, et 5 fois sourate al-Ikhlâç;

et de dire par la suite 10 fois:

«Astagh-fir-ullâh-al-lathî lâ ilâha illâ Huwa, wa as'aluhu-t-tawba-ta»

أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَأَسْأَلُهُ التَّوْبَةَ

(Je demande pardon à Allah – en dehors de Qui il n'y a pas d'autre divinité – et je me repens auprès de Lui!)

■ Il est très recommandé de jeûner trois jours de ce mois. Ce sont le jeudi, le vendredi et le samedi.

■ Il est très recommandé d'accomplir pendant ce mois 60 rak'ah de prière, à raison de 2 rak'ah par nuit, et de réciter dans chaque rak'ah 1 fois sourate al-Hamd, 3 fois sourate al-Kâfirûn (chap. 109), 1 fois sourate al-Ikhlâç, et une fois la prière terminée, de lever les mains vers le ciel pour réciter l'invocation suivante:

« Lâ ilâha illâ-Ilâhu, Wahdahu lâ charîka Lahu, Lahu-l-Mulku wa Lahu-l-Hamdu, yuhyî wa yumîtu waHuwa Hayyun lâ yamûtu-u, bi-Yadihi-l-khayru waHuwa 'alâ kulli chay'in Qadîr-un, wa Ilayhi-l-maçîru wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm-i. Allâhumma çalli 'alâ-al-Nabiyy-il-ummiyyi wa Âlihi »

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ وَإِلَيْهِ الْمَصِيرُ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ النَّبِيِّ الْأُمِّيِّ وَآلِهِ

(Il n'y a de Dieu qu'Allah! Il est Unique et Il n'a pas d'associé! A Lui le Royaume et à Lui les louanges! Il fait vivre et fait mourir, alors qu'Il est Vivant et Immortel. Dans Sa Main est le Bienfait et Il a pouvoir sur toute chose. Tous les destins se dirigent vers Lui. Et il n'y a de Force ni de Pouvoir si ce n'est par Allah, le Très-Haut, l'Immense! O mon Dieu! Prie sur Muhammad l'illettré et sur les Membres de sa Famille! »

Puis on passe les deux mains sur le visage.

■ Selon le Prophète (P): « Quiconque accomplit une nuit du mois de Rajab 10 rak'ah de prière, dont chacune comporte la récitation de la sourate al-Hamd (1 fois), la sourate al-Kâfirûn (1 fois) et la sourate al-Ikhlâç (3 fois), Allah lui pardonnera tous ses péchés .

■ Selon le Prophète (P) cité par l'Imam Ali (p), il est très recommandé de réciter 3 fois chaque jour et chaque nuit des mois de Rajab, de Cha'bân et de Ramadhân:

- sourate al-Hamd,
- Äyat al-Kursî
- sourate al-Kâfirûn,
- sourate al-Ikhlâç,
- sourate al-Falaq (chap. 113),
- sourate al-Nâs (chap. 114), et les trois invocations suivantes:

– « Subhân-Allâh wa-l-hamdu lillâh wa lâ ilâha illâllâh wallâhu akbar, wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-‘Aliyy-il-‘Adhîm)

سُبْحَانَ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ
الْعَظِيمِ

(Gloire à Allah, Louanges à Allah et il n’y a de Dieu qu’Allah, et il n’y a ni force si pouvoir qui n’émanent pas d’Allah, le Très-Haut, l’Immense!)

– « Allâhumma çalli ‘alâ Muhammadin wa Âle Muhammad-in»

اَللّٰهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَآلِ مُحَمَّدٍ

(O mon Dieu! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa famille)

– « Allâhumma-gh-fir li-l-mu’minîna wa-l-Mu’minâti »

اَللّٰهُمَّ اغْفِرْ لِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ

(O mon Dieu! Pardonne aux croyants et aux croyantes)

et de conclure le tout par la récitation de l’istigh-fâr:

– « Astagh-fir-ullâh wa atûbu llayhi »

اَسْتَغْفِرُ اللَّهَ وَاتُوبُ إِلَيْهِ

(Je sollicite le Pardon d'Allah et je me repens auprès de Lui) 400 fois.

2-Les actes cultuels à accomplir pendant des jours précis du mois

A- La nuit de la veille du 1e Rajab

C'est une nuit bénie pendant laquelle beaucoup d'actes de piété sont à accomplir:

a- A la vue du croissant, on emboîte le pas au Prophète (P) qui récitait l'invocation suivante à cette occasion:

« Allâhumma bârik lanâ fî Rajab-a wa Cha'abân-a wa ballighnâ chahra Ramadhâna, wa a'innâ 'alâ-ç-çiyâmi wa-l-qiyâmi wa hif-dh-il-lisâni wa ghadh-dhi-l-baçari wa lâ taj'al hadh-dhnâ mihu al-jû'a wa-l-'atacha »

اللَّهُمَّ بَارِكْ لَنَا فِي رَجَبٍ وَشَعْبَانَ وَبَلِّغْنَا شَهْرَ رَمَضَانَ وَأَعِنَّا عَلَى الصِّيَامِ وَالْقِيَامِ وَحِفْظِ اللِّسَانِ وَغَضِّ الْبَصَرِ وَلَا تَجْعَلْ حَظَّنَا مِنْهُ الْجُوعَ وَالْعَطَشَ.

(O mon Dieu! Bénis-nous pour l'avènement de Rajab et de Cha'abân et fais-nous atteindre le mois de Ramadhân, et aide-nous à y observer le jeûne, la veillée d'adoration, la rétention de notre langue (ne pas dire de mal) et de notre vue (ne pas regarder ce qui est interdit), et donne que notre lot n'y soit pas uniquement la faim et la soif)

b- Le ghusl: On rapporte que le Prophète (P) dit: «Quiconque accomplit le ghusl les veilles du 1e, du milieu et de la fin du mois de Rajab, se dépouille de ses péchés, comme au jour où sa mère l'a mis au monde. »

c- Accomplir la Visite pieuse (ziyârah) de l'Imam al-Hussain (p)

d- Accomplir 10 prières de deux rak'ah après la Prière du Maghrib (crépuscule) en récitant dans chaque rak'ah sourate al-Hamd et sourate al-Ikhlâç, ce qui lui vaudra la protection de sa famille, ses enfants et ses biens, ainsi que l'exemption des épreuves de la tombe, et le passage rapide sur le çirât (sans interrogatoire le Jour de la Résurrection)

e- Accomplir 2 rak'ah de prière après la Prière de 'Ichâ' (Prière de la Nuit): dans la 1ère rak'ah on récite sourate al-Hamd 1 fois, sourate al-Charh (chapt. 94) 1 fois et sourate al-Ikhlâç 3 fois, et dans la seconde: sourate al-Hamd, sourate al-Charh, sourate al-Ikhlâç, sourate al-Falaq (chap. 113) et sourate al-Nâs (chap. 114). Une fois la prière terminée, on récite 30 fois « lâ ilâha illâllâh » (Il n'y a de Dieu

b- La Ziyârah de l'Imam al-Hussain (p) : Selon l'Imam al-Sâdiq (p): « Quiconque accomplit la visite pieuse de l'Imam al-Hussain (p) le 1e Rajab, Allah efface ses péchés.

c- Commencer la Prière de Salman (qu'Allah l'agrée), laquelle consiste en 30 rak'ah (15 prière de 2 rak'ah) divisée en trois étapes de 10 rak'ah, dont chacune est accomplie à une date déterminée: le 1^{er} Rajab, le milieu de Rajab et la fin de Rajab. Au premier Rajab on accomplit donc 5 prières de deux rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd 1 fois, la sourate al-Ikhlâç 3 fois et la sourate al-Kâfirûn (chap. 109), 3 fois. Après chaque prière on lève les mains vers le ciel et on récite l'invocation suivante:

« Lâ ilâha illâ-Ilâh, Wahdahu lâ charîka Lahu, Lahu-l-Mulk wa Lahu-l-Hamd, yuhyî wa yumîtu waHuwa Hayyun lâ yamûtu-u, bi-Yadihi-l-khayru waHuwa 'alâ kulli chay'in Qadîr-un,»

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

(Il n'y a de Dieu qu'Allah! Il est Unique et Il n'a pas d'associé! A Lui le Royaume et à Lui les louanges! Il fait vivre et fait mourir, alors qu'Il est Vivant et Immortel. Dans Sa Main est le Bienfait et Il a pouvoir sur toute chose.)»

Puis on prononce cette autre invocation:

« Allâhumma lâ mâni'a li-mâ a'tayta wa lâ mu'ti li-mâ mana'ta wa lâ yanfa'u thâ-l-jaddi minka-l-jaddu »

اَللّٰهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا اَعْطَيْتَ وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ

(Om mon Dieu! Rien ne peut retenir ce que Tu donnes, et personne ne peut donner ce que Tu retiens, la richesse d'un riche ne lui sert à rien auprès de Toi!)

Et de passer les deux mains ensuite sur le visage en l'essuyant.

Le jour du milieu de Rajab, il accomplit de la même façon les 10 rak'ah suivantes, mais en remplaçant la dernière invocation par celle-ci:

«Ilâhan wâhidan ahadan fardan çamadan, lam yattakhith çâhibatan wa lâ waladan. Wa çallâ-Ilâhu 'alâ Muhammadin »

إِلَهًا وَاحِدًا أَحَدًا فَرْدًا صَمَدًا لَمْ يَتَّخِذْ صَاحِبَةً وَلَا وَلَدًا وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ

(Un Dieu Unique, Un, Seul, Impénétrable, ne Se donnant ni compagne ni enfant! Et Allah prie sur Muhammad et sur sa Famille)

Et enfin le dernier jour de Rajab, on accomplit les 10 dernières 10 Rak'ah toujours de la même façon, en remplaçant la dernière invocation par celle-ci:

« wa llâh-it-tâhirîna wa lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm-i »

وَاللهِ الطَّاهِرِينَ وَلَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ

(et le Dieu des purs, et il n'y a de force ni de puissance en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense!)

Puis, on passe les deux mains sur le visage en l'essuyant et on demande à Allah la satisfaction de ses besoins et l'exaucement de ses vœux.

Il est à noter que cette prière est très hautement recommandée et appelle beaucoup de récompenses et de mérites. A ne pas négliger .

d- Salmân a une autre prière pour ce jour. Elle consiste en 10 rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd, 1 fois, et la sourate al-Ikhlâç 3 fois. C'est une prière à hauts mérites: elle commande le pardon des péchés, l'exemption des épreuves de la tombe et de la torture du Jour de la Résurrection, et la prévention de plusieurs maladies .

C- La nuit (de la veille) du 13 Rajab

Il est recommandé d'accomplir des prières spécifiques pendant les Nuits Blanches des mois de Rajab, de Cha'bân et de Ramadhân. Les Nuits blanches sont les nuits du 12 au 13, du 14 au 15 et du 15 au 16 du mois lunaire. La prière à accomplir pendant cette nuit du 13 au 14 consiste en 10 rak'ah (5 prière de 2 rak'ah) dont chacune comporte la lecture des sourate al-Hamd, Yâs-sîn (chap 36), al-Mulk (chap. 67) et al-Ikhlâç (dit al-Tawhîd, chap. 112).

On accomplira 4 rak'ah (2 prières de 2 rak'ah) de la même façon, la nuit du 14 au 15 Rajab et 6 rak'ah (3 prières de 2 rak'ah) la nuit du 15 au 16 Rajab. Selon l'Imam al-Sâdiq (p) celui qui accomplit ces prières pendant lesdites 3 nuits, aura la récompense spirituelle propres aux 3 mois bénis que sont Rajab, Cha'bân et Ramadhân et Allah lui pardonnera tous ses péchés, excepté celui d'associatinnisme .

D- Le jour du 13 Rajab

C'est le premier des 3 Jours blancs , soit le 13, le 14 et le 15 du mois lunaire. Le fait de jeûner ce jour et les deux jours suivant appelle une grande récompense spirituelle. Selon une opinion largement

répandue, ce jour est le jour anniversaire de l'Imam Ali (p) dans la Ka'bah, 30 ans avant l'An de l'Eléphant .

E- La Nuit (de la veille) de la mi-Rajab

a-Accomplir le ghusl

b- veillée d'adoration (prière, du'â', lecture de Coran etc)

c-Accomplir la ziyârah de 'Imam al-Hussain (p)

d-Accomplir les 6 ruk'ah de prière décrites à la section (c) des actes de la nuit du 13 Rajab.

e- Accomplir 6 prière de 2 rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd et de n'importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al-Hamd, al-Falaq, al-Nâs, al-Ikhlâç, Âyat al-Kursî et l'invocation suivante:

«Subhân-Allâhi wa-l-Hamdu lillâhi wa lâ Ilâha illâ-Ilâhu wa-Ilâhu Akbar »

سُبْحَانَ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

(Gloire à Allah, Louanges à Allah, il n'y a de Dieu qu'Allah, et Allah est le Plus-Grand)

Puis on termine avec la lecture suivante:

« Allâhu Allâhu Rabbî! Lâ uchruku bi-hi chay'an, wa mâ châ'-Allâh, lâ quwwata illâ bi-Ilâhî-il-'Aliyy-il-'Adhîm »

اللَّهُ اللَّهُ رَبِّي لَا أُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا وَمَا شَاءَ اللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ

(Allah, Allah est mon Seigneur, je Ne Lui associe rien! Allah réalise ce qu'Il veut! Il n'y a pas de force en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense!)

F- Le jour de la mi-Rajab

a-Accomplir le ghusl

b-Accomplir la ziyârah de 'Imam al-Hussain (p): L'Imam al-Redhâ (p) affirma que le meilleur moment d'effectuer la ziyârah de l'Imam al-Hussain c'est la mi-Rajab et la mi-Cha'bân

c–La 3ème partie de la Prière de Salmân (Voir: Section (c) des actes d’adoration du 1er Rajab)

d–La récitation du du‘â’ d’Om Dâwûd .

G–Le jour du 25 Rajab

C’est le jour anniversaire du décès de l’Imam (p) Mûsâ Ibn Ja‘far, al–Kâdhim (p), décédé à Baghdad en l’an 183 à l’âge de 55 ans. C’est donc un jour de deuil et de commémoration de ce deuil pour la famille du Prophète et ses Chiïtes .

H– La Nuit (de la veille) du 27 Rajab

C’est la veille du jour anniversaire de la Mission prophétique (Mab‘ath). C’est une nuit bénie et très méritoire. Les actes de piété à accomplir pendant cette nuit sont nombreux:

a– Le ghosl

b–Accomplir 6 prières de 2 rak‘ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al–Hamd et de n’importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al–Hamd, al–Falaq, al–Nâs, al–Ikhlâç, Äyat al–Kursî et l’invocation suivante:

«Subhân–Allâhi wa–l–Hamdu lillâhi wa lâ llâha illâ–llâhu wa–llâhu Akbar »

سُبْحَانَ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ

(Gloire à Allah, Louanges à Allah, il n’y a de Dieu qu’Allah, et Allah est le Plus–Grand)

Puis on termine par la lecture suivante:

« Allâhu Allâhu Rabbi! Lâ uchruku bi–hi chay‘an, wa mâ châ’–Allâh–u, lâ quwwata illâ bi–llah–il–‘Aliyy–il–‘Adhîm »

اللَّهُ اللَّهُ رَبِّي لَا أُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا وَمَا شَاءَ اللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ

(Allah, Allah est mon Seigneur, je Ne Lui associe rien! Allah réalise ce qu’Il veut! Il n’y a pas de force en dehors d’Allah, le Très–Haut, l’Immense!)

c– Accomplir la ziyârah de l’Imam Ali (p), laquelle constitue l’un des meilleurs actes de piété de cette nuit

Le jour du 27 Rajab

C'est le jour anniversaire de l'avènement de la Mission du Prophète (P). C'est en ce jour que l'Archange Jibrâ'il (Gabriel) descendit auprès du Prophète (P) pour lui apporter le Message de l'Islam. Il constitue l'une des plus grandes fêtes des Musulmans.

Les actes de piété à accomplir:

a- Le ghusl

b- Le Jeûne: c'est l'un des 4 jours de l'année pendant lesquels il est hautement recommandé de jeûner. La récompense spirituelle du jeûne de ce jour est égale à celle du jeûne de 70 ans.

c- La récitation aussi nombreuse que possible de la prière sur le Prophète Muhammad (P), soit: « Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa Âle Muhammad-in » (O mon Dieu! Prie sur Muhammad et sur les Membres de sa Famille)

d- Effectuer la ziyârah du Prophète (P) et de l'Imam Ali (p)

e-Accomplir 6 prières de 2 rak'ah dont chacune comporte la lecture de la sourate al-Hamd et de n'importe quelle autre sourate, et une fois la prière terminée, on récite 4 fois les sourates al-Hamd, al-Falaq, al-Nâs, al-Ikhlâç, Äyat al-Kursî et 4 fois l'invocation suivante:

«Lâ ilâha illâ-Ilâhu wa-Ilâhu Akbar wa Subhân-Allâhi wa-l-Hamdu lillâhi wa lâ quwwata illâ bi-Ilâ⁹-il-'Aliyy-il-'Adhîm »

لا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَاللَّهُ أَكْبَرُ وَ سُبْحَانَ اللَّهِ وَالْحَمْدُ لِلَّهِ وَ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ الْعَلِيِّ الْعَظِيمِ

(Il n'y a de Dieu qu'Allah! Allah est le Plus-Grand! Gloire à Allah, Louanges à Allah, et il n'y a pas de Force en dehors d'Allah, le Très-Haut, l'Immense!)

Puis on termine avec la lecture suivante (4 fois):

« Allâhu Allâhu Rabbî! Lâ uchruku bi-hi ahadan»

اللَّهُ اللَّهُ رَبِّي لَا أُشْرِكُ بِهِ أَحَدًا

(Allah! Allah est mon Seigneur à Qui je n'associe personne)

« Yâ Thâ-l-Jalâli wa-l-Ikrâm-i! Yâ Thâ-n-Na‘amâ’i wa-l-Jûdi! Yâ Thâ-l-Manni wa-t-Tawli! Harrim chaybatî ‘alâ-n-nâr-i »

يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ يَا ذَا النِّعْمَاءِ وَالْجُودِ يَا ذَا الْمَنِّ وَالطُّوْلِ حَرِّمُ شَيْبَتِي عَلَى
النَّارِ

(O Toi, Plein de Majesté et de Noblesse! O Plein de bienfaisance et d'obligeance!)

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fr/anthologie-des-cles-des-paradis-mukhtarat-min-mafatih-al-jinan-sheikh-abbas-qommi/le-mois-de-rajab>